

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 59 (1933)
Heft: 8

Artikel: Le Grand Théâtre de Lausanne
Autor: Peitrequin, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-45644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédaction : H. DEMIERRE et
J. PEITREQUIN, ingénieurs.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Le Grand Théâtre de Lausanne* (Planches hors texte 1 et 2). — *Emploi de la métrophotographie dans les relevés d'architecture*, par A. de SAUSSURE, architecte (suite et fin). — *L'aménagement de la Place de Cornavin, à Genève*. — CHRONIQUE : *A propos de la nouvelle automotrice sur rail Austro-Daimler*; *Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne*. — *Coffrets pour installations de lumière*. — *La foire d'échantillons de Bâle*. — BIBLIOGRAPHIE.

Le Grand Théâtre de Lausanne.

(Planches hors texte 1 et 2.)

Une pincée d'histoire, pour commencer, car tout exposé se respectant, fût-il technique, doit comprendre un petit préambule historique.

Du 18^e siècle, qui nous est parvenu tout coloré des reflets des beaux esprits de cette époque charmante et cruelle, nous avons gardé le souvenir — livresque — d'un Lausanne épris de littérature, d'art et de théâtre.

Le goût de l'art est moins fréquent aujourd'hui, mais je crois bien que l'amour du théâtre est resté très vif au cœur du peuple et de ce qui nous tient lieu d'élite.

Depuis fort longtemps, la capitale vaudoise possède un théâtre à elle. Un des premiers était situé à l'emplacement de l'actuelle chapelle libre de Marterey. (Et dire qu'on accuse parfois le dérèglement des mœurs de notre temps !)

Ce vieux théâtre, en 1871, fut remplacé, après deux ans de construction, par le théâtre de Georgette auquel succéda, l'an dernier, le nouveau Grand Théâtre municipal, dont nous allons dire quelques mots.

Mais auparavant, rendons hommage aux mérites du disparu, fort coquet, très moderne pour l'époque. *Eugène Grasset*, décorateur lausannois qui devint plus tard célèbre à Paris, y mit brillamment la main. Le plafond, pendant longtemps, fut considéré comme une petite merveille. Si les annexes, toutes les installations consacrées aux artistes notamment, manquaient de confort à un point qui nous effraie aujourd'hui, la salle elle-même était d'heureuses proportions et son acoustique citée en modèle un peu partout.

Evidemment, et on peut bien le dire maintenant qu'il n'existe plus, le vieux « grand » théâtre offrait de gros périls au point de vue des incendies. En cas de feu, il eût flambé comme une boîte d'allumettes. C'est que, pendant la guerre franco-allemande de 1870-71, on dut remplacer des éléments prévus en fer par du bois. Heureusement, nul sinistre ne troubla la vie théâtrale du bâtiment de Georgette.

On discuta longtemps de son remplacement. On finit par décider de reconstruire un nouveau théâtre sur l'ancien, en conservant toutes les parties encore utilisables de ce dernier.

Besogne difficile, pour l'architecte, pour l'ingénieur et pour le constructeur, qui eurent à résoudre une foule de problèmes fort délicats.

Les données étaient les suivantes : Reconstruire une salle d'environ 1100 places assises et confortables. Créer des dégagements suffisants pour assurer une évacuation rapide de la salle. Reconstruire complètement la partie réservée aux artistes, absolument inutilisable dans l'ancien théâtre. Agrandir la scène en la dotant d'installations modernes d'éclairage et de machinerie.

Décrivons succinctement comment la solution choisie — qui coûta au total deux millions et demi environ — fut réalisée par MM. *Thévenaz frères*, l'un architecte, l'autre ingénieur du béton armé, tous deux à Lausanne.

En profondeur, la salle fut agrandie par l'abaissement de l'ancien plancher, ainsi que par l'abaissement du plancher de la scène. Les pourtours devinrent ainsi la première galerie.

En largeur et en longueur la nouvelle salle s'agrandit en absorbant les anciens promenoirs.

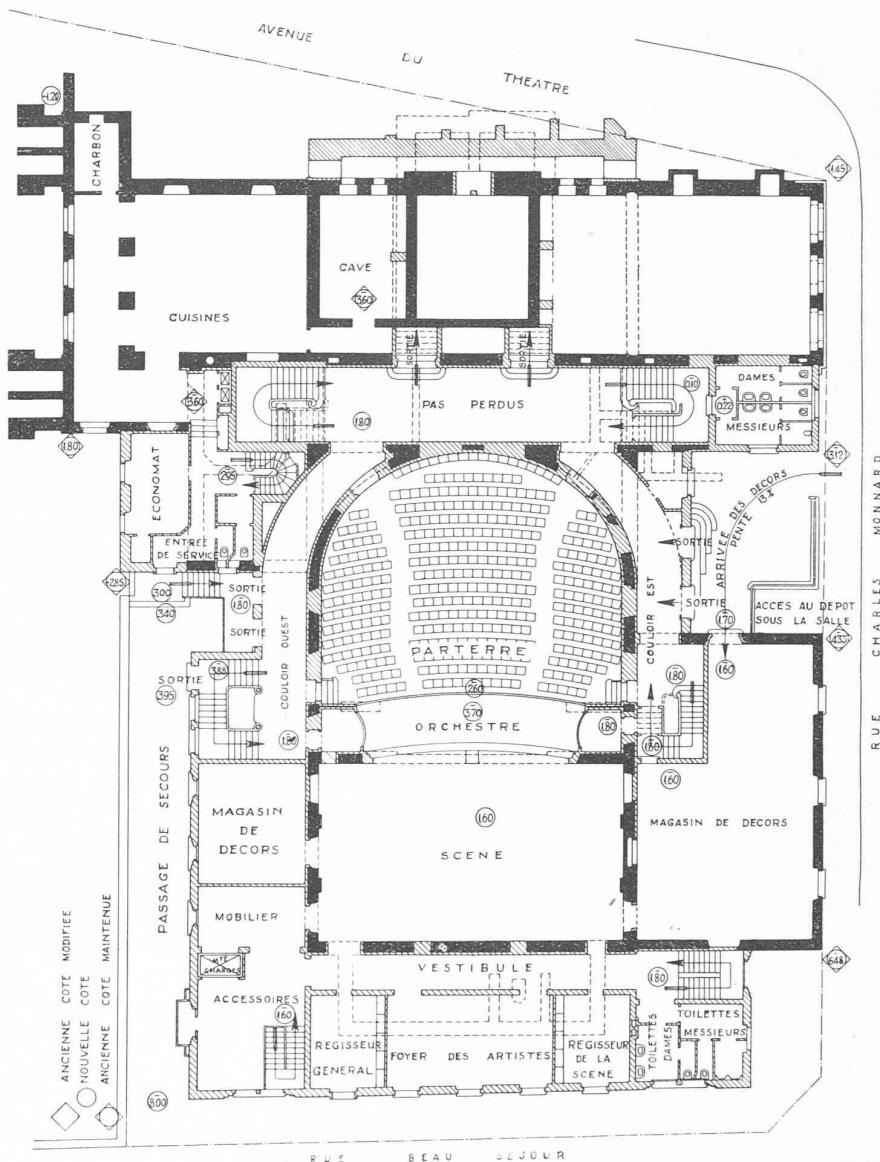
Autrement dit, comme on le voit d'ailleurs fort bien sur les plans ci-contre, les murs extérieurs du vieux théâtre devinrent ceux de la salle. Les couloirs-promenoirs très spacieux, desservis par quatre grands escaliers, durent être aménagés au delà.

En hauteur, on prévit, au « poulailleur », un amphithéâtre permettant de gagner un nombre appréciable de places, jouissant toutes d'une bonne visibilité.

Ayant été ainsi agrandie dans les trois dimensions, la nouvelle salle, dans son ensemble, garde les proportions de l'ancienne. Le nouveau diamètre, de 17 m, se rapproche sensiblement de celui de la Comédie Française. Les pourtours ont été supprimés, pour des raisons pratiques, de même que les loges de balcon. On peut le regretter, au point de vue esthétique, mais il faut ajouter

THÉATRE MUNICIPAL
DE LAUSANNE

Architecte : M. Ch. Thévenaz.

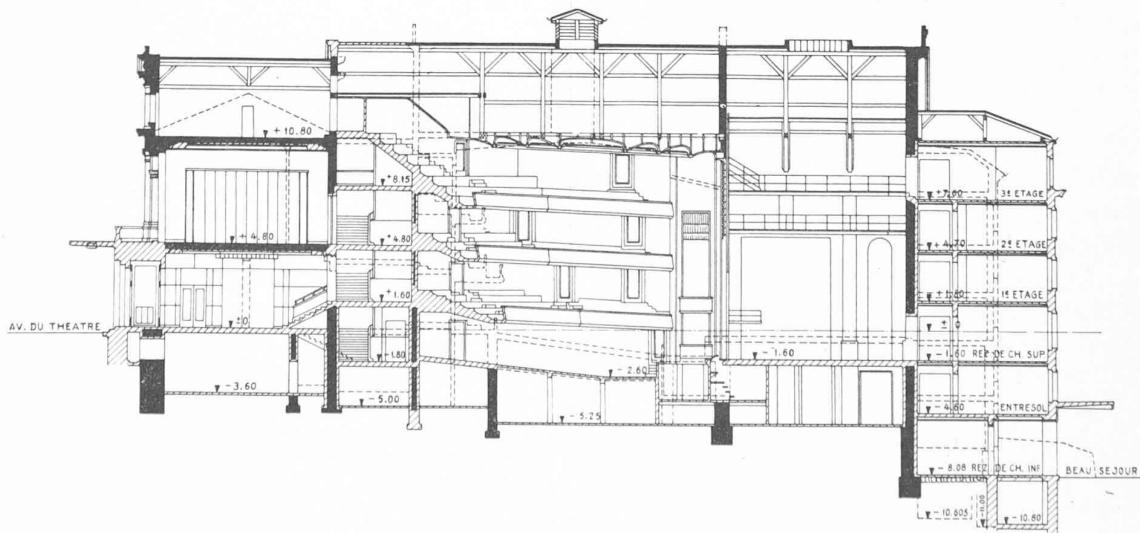


Parterre et caves du restaurant.

1 : 400.

Légende :

 Parties anciennes conservées.
 » nouvelles.
 » démolies.



Coupe sur le grand axe. — 1 : 400.

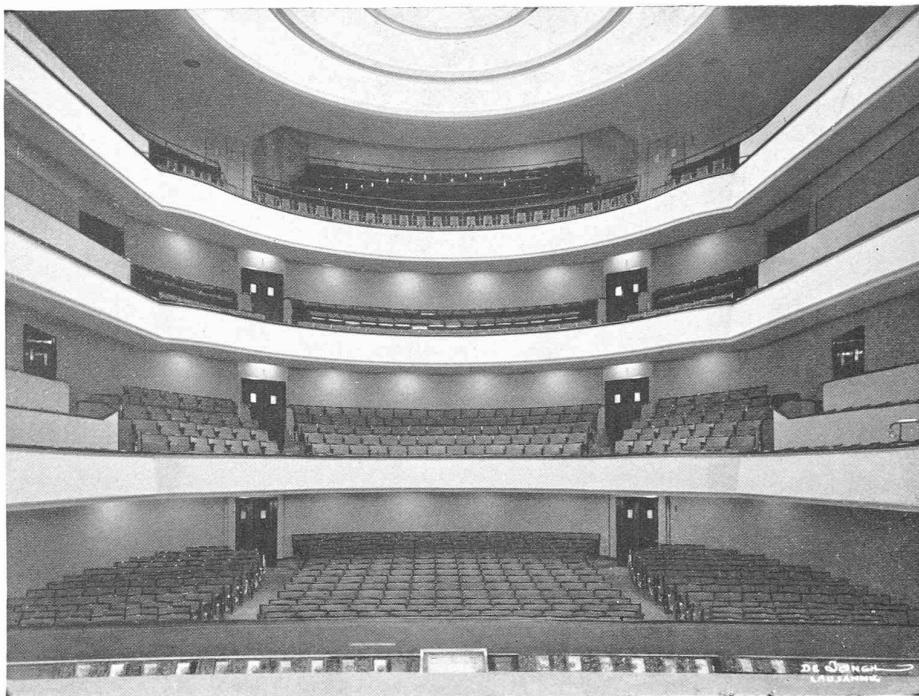


Scène et galeries.



Ancienne façade, rénovée. Entrée principale.
THÉÂTRE MUNICIPAL DE LAUSANNE.

Architecte : M. Ch. Thévenaz.



La nouvelle salle, vue de la scène.



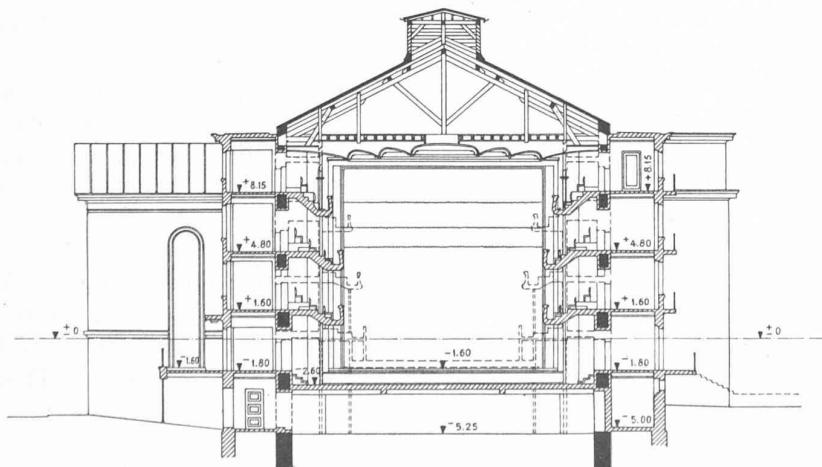
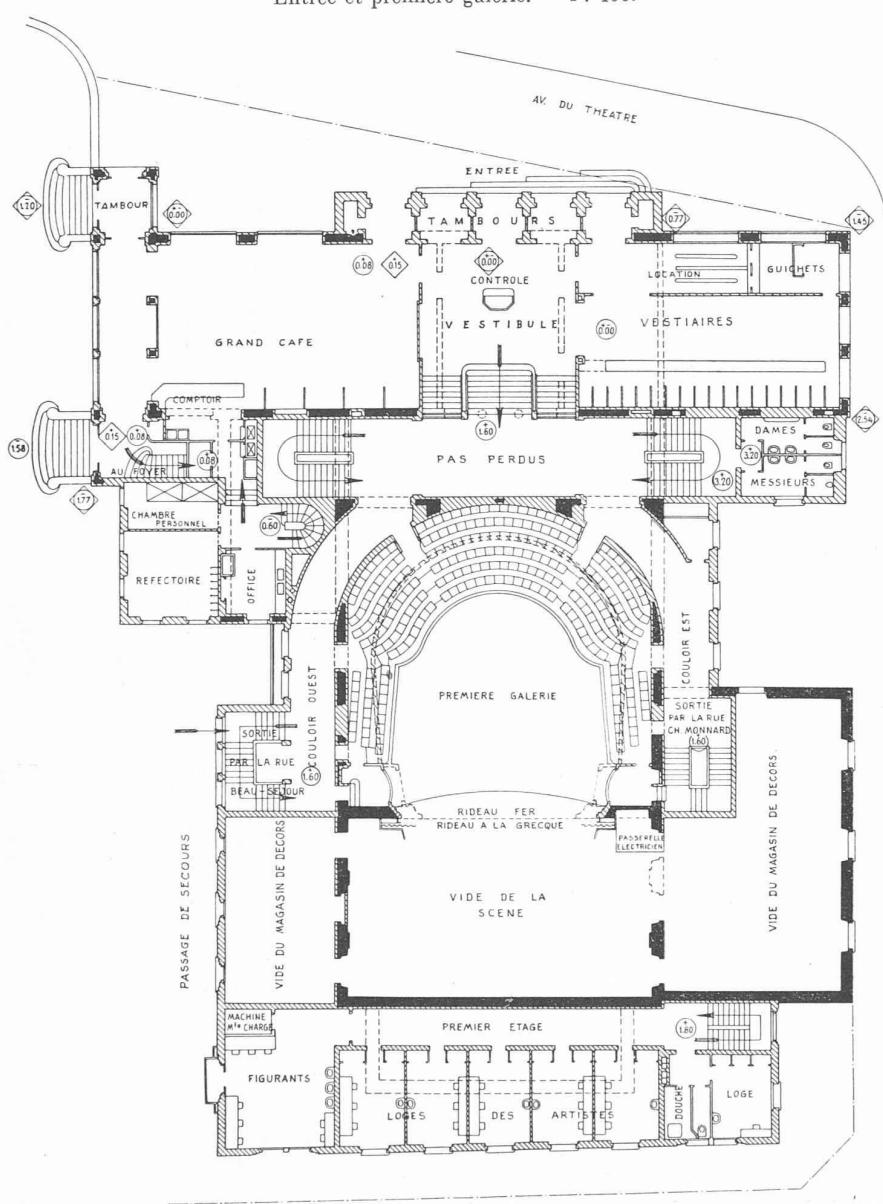
Vestiaire et contrôle.

THÉÂTRE MUNICIPAL DE LAUSANNE.

Architecte : M. Ch. Thévenaz.

Clichés de l'« Architecture actuelle ».

Entrée et première galerie. — 1 : 400.



Coupe transversale. — 1 : 400.

THÉÂTRE MUNICIPAL
DE LAUSANNE

Architecte : M. Ch. Thévenaz.

immédiatement que l'intérieur du théâtre est, au total, une parfaite réussite.

La première galerie, très large, avec ses six rangs de fauteuils, avance beaucoup sur le parterre dont les places du fond, évidemment, ne sont pas à conseiller aux dames qui tiennent à être vues. Les parties latérales de la première galerie s'inclinent vers la scène, ce qui nécessita des coffrages assez compliqués. La deuxième galerie, en retrait sur la première, n'a que quatre rangées de fauteuils. La troisième est prolongée par l'amphithéâtre dont nous avons dit deux mots tout à l'heure. A l'avant-scène, les loges, encadrées comme la scène elle-même de magnifique palissandre, ont été construites plus étroites que les anciennes et en retrait. La largeur d'ouverture du rideau de scène a été portée de 8,60 m à 11 m. La fosse de l'orchestre peut contenir soixante musiciens.

Puisque nous en sommes à la salle, relevons que la décoration, d'une sobriété voulue et élégante, tirant essentiellement parti des matériaux eux-mêmes et de leurs qualités, ainsi que des lignes constructives de l'édifice, a conquis aussi bien les suffrages des artistes que ceux du grand public. Si, en s'agrandissant énormément, le théâtre a perdu un peu de son caractère d'intimité, l'ambiance en est restée très favorable, très « théâtre ». On a choisi pour couleur dominante (rideau, fauteuils, tentures) le rose-rouge qui convient à merveille à la beauté des femmes (à celle aussi, plus relative, de ces messieurs !), et met en valeur au maximum les toilettes et peaux de bête dont l'usage, heureusement, ne s'est pas perdu les soirs de « première ». Les bandeaux clairs des balcons éclairent très agréablement l'ensemble.



Théâtre municipal de Lausanne. — Nouvelle façade, rue Beau-Séjour.

Le plafond, dont l'exécution demanda beaucoup d'habileté et de soin, est encore traité sobrement. Il fallait d'ailleurs qu'on tînt compte des installations de ventilation. Celles-ci permettent de renouveler l'air de la salle quatre fois par heure (air chaud en hiver, rafraîchi en été). Ces mouvements de propulsion et d'aspiration se produisent sans gêne aucune pour les spectateurs, ce qui n'est pas le cas dans toutes nos grandes salles de spectacle.

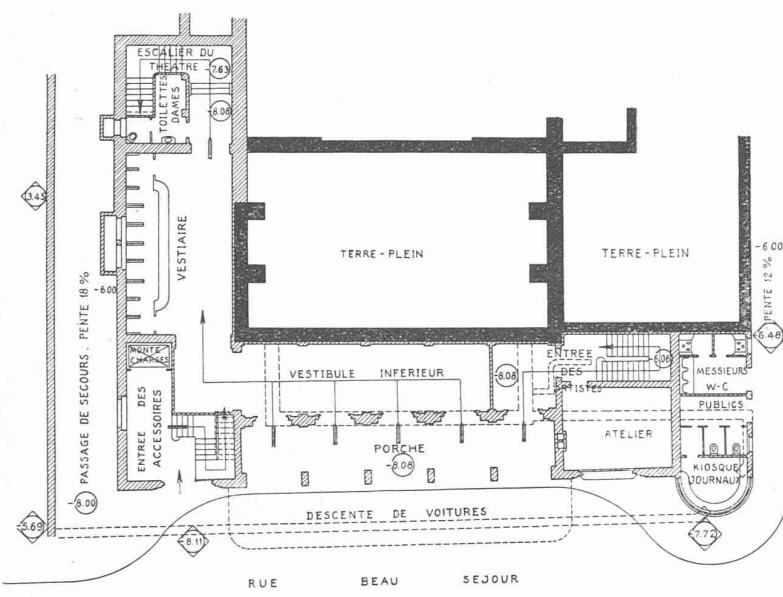
C'est du plafond, où règnent trois rampes concentriques, que descend dans la salle une lumière facilement réglable. La visibilité est heureuse de toutes les places, avec, bien entendu, des degrés dans la perfection. Toutes les galeries sont à encorbellement : aucun support fâcheux ne vient ennuyer telle ou telle catégorie de spectateurs.

L'acoustique, à propos de laquelle on fit appel à M. L. Villard fils, architecte spécialiste, posait, malgré

toutes les études faites, un gros point d'interrogation. Le résultat a dépassé les espérances : la chance, harmonieusement, s'est unie à la science.

La scène est dotée de tous les perfectionnements qu'on peut actuellement désirer. Un rideau de fer, en cas d'alerte, l'isole complètement de la salle. Les dangers d'incendie sont réduits au minimum humain : les matériaux sont incombustibles, des postes d'incendie ont été distribués un peu partout. Enfin, les dégagements permettent une prompte évacuation de la salle.¹ Une deuxième entrée, prévue spécialement pour les automobilistes, a été aménagée sur la rue Beau-Séjour, avec une confortable marquise évitant aux belles madames l'humidité pédestre. Il existe des sorties de secours sur le jardin du théâtre et sur la rue Charles Monnard.

L'entrée principale, sur l'avenue du Théâtre, a pris des dimensions correspondant à celles du nouvel édifice.



Plan du rez-de-chaussée inférieur. — 1 : 400.

Les vestiaires, malheureusement, n'ayant qu'une seule issue, sont assez fréquemment embouteillés.

Passons au foyer, identique, quant à la forme, à celui de l'ancien théâtre. La décoration aurait peut-être, ici, pu s'enrichir un peu, soit dans le foyer-fumoir, soit dans le grand salon, soit dans le restaurant. Ces trois salles peuvent n'en former qu'une, avec une petite scène très appréciée des sociétés lausannoises. Par suite des changements exécutés dans la salle, le foyer se trouve à la hauteur des deuxièmes galeries actuelles.

Il nous reste à dire deux mots de la partie entièrement nouvelle du bâtiment, celle donnant sur la rue Beau-Séjour et comprenant treize loges d'artistes, avec eau chaude et froide, un foyer pour artistes et musiciens, l'appartement du concierge, une grande salle pour répétitions, des locaux administratifs, etc. Les magasins de décors, cela va sans dire, ont aussi été agrandis et modernisés. L'architecture extérieure de cette partie nouvelle est des plus satisfaisantes, beaucoup plus, à notre goût, que le regrettable ensemble de styles, de matériaux et de couleurs de la façade principale.

Mais ne chicanons pas. Et concluons, avec l'assentiment de tous, connaisseurs et profanes, que les hommes qui ont assumé la très grosse responsabilité de reconstruire un nouveau théâtre sur l'ancien se

sont admirablement tirés d'affaire. Je pense surtout à M. Thévenaz, l'architecte bien connu, à son frère, l'ingénieur de béton armé, et aux principaux entrepreneurs : maçonnerie : MM. Muller et Vanetti ; gypserie et peinture : M. Corte ; marbrerie : MM. Raymond et Rossier ; installations sanitaires : J. Diemand et Perret frères ; chauffage et ventilation : Weber & Cie (M. Kernen, ing.) ; lustrerie : B. A. G., Turgi, et Belmag, Zurich ; fauteuils : Horgen-Glaris.

Lausanne a maintenant un Grand Théâtre municipal digne d'elle. Le directeur, M. Jacques Béranger, s'efforce, avec succès d'ailleurs, d'augmenter toujours davantage le nombre des fidèles habitués de sa maison. Les places ne sont pas chères et les spectacles sont excellents.

J. PEITREQUIN.

Emploi de la métrophotographie dans les relevés d'architecture

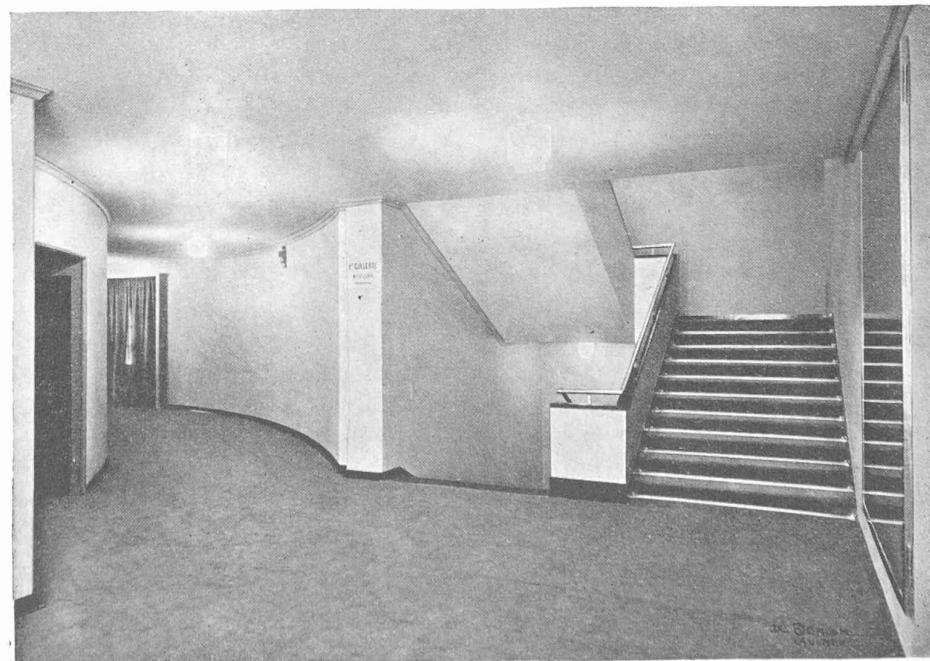
par A. DE SAUSSURE, architecte.

(Suite et fin.)¹

Procédés de restitution proprement dite.

Comme lorsqu'il s'agit de mises en perspective, on aura toujours présent à l'esprit la position de l'*œ* comme sommet de la pyramide perspective ; les constructions deviennent alors immédiatement compréhensibles.

¹ Voir *Bulletin Technique* du 18 mars 1933, page 65.



Théâtre municipal de Lausanne. — Couloirs et escaliers.